**Compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2022**

Présents : Maxime CLERIN, Patrick GEFFROY, Emilie HALLAUER, William ISSERTINE, Juliette LAFFONT, Jourdaine LEYNAUD, David MARIJON, Alain MARTARESCHE, Séverine MOYERE, Amélie MOYON, Guillaume PETIZON

Absent(s): Sylvain RODRIGUEZ

Excusé(s) et représenté(s) : Yann DUBUIS représenté par Guillaume PETIZON, Marie-Claire JEANGEORGES représentée par Juliette LAFFONT,

Secrétaire de séance : Amélie MOYON

**Approbation du compte rendu de la séance du 7 juin 2022 : approuvé par l’ensemble du conseil**

Dossiers soumis à délibération :

**1/ Demande de subventions DETR 2022 et Fonds de Concours à la CCBA**

Avant de solliciter des demandes de subventions Monsieur Le Maire demande à l’assemblée : qui veut que les travaux se fassent ? Résultat 12 votes pour et 1 abstention.

La commune a décidé de procéder à la mise aux normes de la cuisine du commerce communal « Le Sandron », et ce, afin de pouvoir produire les repas de la cantine scolaire.

 Coût estimatif du projet : 15 541,12 € HT

  Plan de financement :

* DETR/DSIL : 40 % soit 6 216,44 €
* CDCBA (fond de concours) : 30 % soit 4 662,34 €
* Fonds propres : 30 % soit 4 662,34 €

Aussi il est proposé de présenter ce programme d'investissement au titre de la DETR 2022 pour un montant éligible s'élevant à la somme de 15 541,12 € HT et de solliciter l'attribution auprès de l’État d'un montant de 6 216,44 €, représentant un taux de subvention de 40 %.

La commune de Saint Andéol de Vals va solliciter également la Communauté de Communes du Bassin d’Aubenas en déposant une demande de fonds de concours pour une participation à hauteur de 30 % soit une montant de 4 662,34 €.

**Vote pour : 12 Abstention : 1**

**2/ Demande d’aide au Département pour la campagne de déneigement (hiver 2021/2023)**

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l’aide du département pour le déneigement 2021 -2022 pour les dépenses liées aux achats de fourniture (sel, pouzzolane…) et au coût des prestations.

Les Frais engagés pour l’hiver 2021 -2022 s'élèvent à 701,71 € TTC subvention à hauteur de 50 %.

**Vote à l’unanimité**

**3/ Décision modificative N°1 au budget communal pour des annulation s de titres de 2021**

La trésorerie a versé à tort en 2021 à la commune 4 593 € au titre d’un dégrèvement de la taxe foncière. Il convient de reverser cette somme à la trésorerie.

**Vote à l’unanimité**

**4/ Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023**

Monsieur Le Maire informe l’assemblée qu’il y a lieu de changer de nomenclature budgétaire et comptable au 1er janvier 2023. Actuellement la commune utilise la nomenclature budgétaire M14. La M57 se rapprocha d‘une gestion comptable privé.

**Vote à l’unanimité**

**5/ Aliénation d’un chemin rural au hameau du Mas :**

Une demande d’aliénation d’un chemin rural au hameau du Mas a été déposé.

Cette demande concerne un particulier :

* Madame HOWARD Elisabeth.
* Le chemin est situé entre les parcelles D 2128- D90 et D874

**A l’unanimité** le Conseil municipal donne son accord pour lancer la procédure d’enquête publique, demande que les frais engager pour cette procédure soient pris en charge par les pétitionnaires concernés et autorise le maire à signer les documents nécessaires à cette affaire.

**Vote à l’unanimité**

**6/ Désignation du coordinateur communal pour le recensement de la population en 2023 :**

Monsieur Le Maire propose à l’assemblée de nommer Monsieur Simon BOUR (seule personne ayant postulé), comme coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2023.

**Madame HALLAUER Emilie ne participe pas au vote. Elle est sortie de la salle du Conseil.**

**Vote à l’unanimité**

**7/ Quesions diverses :**

* Monsieur Le Maire a été contacté pour le projet d’implantation d’une Antenne relais SFR sur la zone du Col de Grange. Malgrè le manque d’élèments le conseil Municipal est plutôt défavorable à ce projet.
* L’enquête publique concernant le PLU de la commune sera ouverte du mercredi 12 octobre à 8 H au lundi 14 novembre à 12 H. Monsieur Paul GINESTE est désigné comme commisaire enquêteur. Les permanences auront lieu à la salle des mariages le lundi 17 octobre de 9 à 12 H, le samedi 5 novembre de 9 H à 12 H et le mercredi 9 novembre de 9 à 12 H.
* L’enquête publique concernant l’aliénations de chemins au Mas Béraud et à Boissignol entre les parcelles B 562, 2333, 493, 494, 495,497, 498, e 499 au Mas Béraud, et les parcelles B 141 et 142 à Boissignol sera ouverte du mardi 4 octobre au mardi 18 octobre. Monsieur Jean-Luc COUVERT est désigné commissaire enquêteur. Les permanences auront lieu à la salle des mariages le mardi 4 octobre et le mardi 18 octobre de 10 H à 12H.
* Nomination d’une voie : dans le cadre de l’adressage un chemin n’a pas été nommé au hameau de Haut-Ségur. J’invite les haitants de ce hameau à contacter la Mairie pour obtenir des informations et me proposer un nom pour cette voie.

 Le Maire, David MARIJON